

La Raison 91

Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

N° 64 juin 2017

22-25 août, avec la LP 91, accueillons le congrès national de la FNLP à Évry



Sommaire

Page 2	Lettre du bureau aux adhérents
Page 3 & 4	Congrès de la FNLP à Évry
Page 5	Lettre aux organisations de l'Essonne attachées à la Laïcité
Pages 6 & 7	Question à l'étude syndicalisme et laïcité : motion CGT-FO 1948
Pages 8 à 11	À l'occasion du Centenaire de la Révolution russe à Longjumeau
Pages 12 & 13	Communiqué de la FNLP sur l'Islam en France
Page 14	Se souvenir des camps français : Les Milles, Rivesaltes
Page 15	Notes de lecture
Page 16	Trésorerie, librairie

N.B. les articles signés n'engagent que leur auteur.

Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Le 24 juin 2017, nous allons nous retrouver à Marcoussis en **Assemblée préparatoire au Congrès National** de la Fédération National de la Libre Pensée, pour mandater nos délégués en fonction des votes sur les rapports présentés, et pour renouveler les instances nationales.

Vous le savez, le Congrès National 2017 se tiendra à l'Université d'Evry Val d'Essonne, amphi. Maupertuis, du mardi 22 au vendredi 25 août (au matin).

Vous avez dû, comme chaque adhérent, recevoir La Raison Militante n°7 de mai 2017 avec les rapports, les candidatures, les documents concernant Entraide & Solidarité, La Raison, L'Idée Libre, internet, la question à l'étude 2017 (Syndicat et Laïcité), l'Association Laïque d'Aide aux Non-voyants et Malvoyants (ALANVMY), l'Association des Amis des monuments aux morts pacifistes, républicains et anticléricaux, l'IRELP, l'Association Nationale des élus locaux, Amis de la Libre Pensée,...

Françoise Rousseau a mené avec énergie l'organisation logistique : réservation des salles, équipements, hébergement, repas fraternel, accueil... avec le soutien de tous ceux qui se sont déjà investis sur chacune de ces rubriques. Elle attend **DES RENFORTS DE LA PART DE TOUS**. Tout cet aspect sera peaufiné le **24 juin, à Marcoussis, de 13h30 à 15h, en amont de l'Assemblée de la LP91, qui elle se tiendra de 15h à 18h. Elle sera suivie d'un apéritif dinatoire.**

A mi parcours, depuis notre Congrès Fédérale de janvier 2017, nous ferons un bilan de la mise en œuvre des résolutions adoptées.

Nous visons le 100%, c'est-à-dire le règlement de 67 cotisations fédérales à l'ouverture du Congrès National, comme fin 2016.

Nous invitons tous les adhérents et amis de la LP à répondre sans tarder au courrier ci-joint, et, à chercher dans leur entourage des abonnés et des cotisants nouveaux.

Nous invitons les adhérents retardataires à régulariser leur situation sans tarder.

Nous nous devons de renforcer la Fédération, un des moteurs de l'Appel des Laïques qui continue à étendre sa toile, et de la campagne afin que la charte Péresse dite de la laïcité aille aux oubliettes de l'histoire (V. Péresse est en bonne voie pour être nommée au Prix Cléricalis 2018 !).

Nos amis des Syndicats, de l'ARAC, de la LDH, de l'Union Pacifiste, de l'ADMD, Espérantistes peuvent compter sur nous et nous espérons leur présence avec les autres organisations amies, à Evry, le mardi 22 août au matin, à la séance qui leur est réservée.

Après les rencontres de Madrid, de Chypre, de Varsovie dont La Raison a rendu compte, **l'AIPL tiendra son Congrès International à Paris, en septembre**. Raisons de plus pour être de la promotion 2017 des nouveaux adhérents à la Libre Pensée.

Adopté par le bureau du 1^{er} juin 2017

EVRY, 22 au 25 août 2017
Le Congrès National de la Libre Pensée approche à grand pas !

Dans le dernier numéro de la Raison 91, vous avez pu prendre connaissance de tous les renseignements concernant la tenue et l'organisation du Congrès National à l'Université d'Evry.

C'est un honneur pour nous d'accueillir ce Congrès et nous avons à cœur qu'il soit un succès.

Une première équipe de la LP 91 a été mise en place pour assurer l'accueil et le bon déroulement du Congrès mais il reste à l'étoffer !

Nous vous sollicitons donc encore pour donner un peu de votre temps.

Nous avons besoin de volontaires bénévoles pour les jours suivants :

- **Mardi 22 août dès 8h du matin** pour l'accueil d'une grande partie des congressistes (inscription, remise des documents...)
- **Mercredi 23 août en soirée** pour le repas fraternel sous forme de buffet mais le service sera assuré par nos soins

Nous avons également besoin de personnes dans la journée :

- pour servir au bar (café, boisson non alcoolisée...)
- pour ranger, nettoyer, approvisionner...

Nous vous demandons donc de vous inscrire suivant vos disponibilités (URGENT), nous avons besoin de ces informations pour la dernière réunion de préparation du Congrès : **SAMEDI 24 Juin de 13h30 à 15h**, avant l'AG de la LP 91 qui se tiendra dans la salle habituelle à Marcoussis.

(pour me contacter : Tél : 06 25 68 88 07 ou Email : franrous48@gmail.com)

	Matinée 8h – 13h30	Après-midi 13h30 – 19h	Soir 19h – 23h
MARDI 22 août			X
MERCREDI 23 août			
JEUDI 24 août			X
VENDREDI 25 août			X

Bien sûr, vos repas au self de la Fac seront pris en charge.

Nous aurons également besoin de chauffeurs dès le lundi après-midi pour des transports de la gare TGV de Massy à la Fac d'Evry.

Vous pouvez solliciter l'aide de vos amis laïques, ils seront les bienvenus !

Françoise Rousseau, trésorière de la LP 91,
coordinatrice pour l'organisation du Congrès

Congrès National de la Libre Pensée 2017 à Evry (Essonne) du 22 au 25 août

INFORMATIONS PRATIQUES

1/ Le lieu :

Le Congrès aura lieu à l'Université d'Evry, bâtiment Maupertuis, rue du Père A. Jarlan.

Elle est située à 5 minutes à pieds de la gare RER d'Evry-Courcouronnes (ligne D). Un fléchage sera fait à partir de la gare jusqu'à l'Université.

2/ Les locaux :

Pour la tenue du Congrès, nous disposerons d'un amphithéâtre 300 places pour les séances plénières, de 5 salles pouvant accueillir 20 à 25 personnes pour les réunions des commissions et d'une salle polyvalente pour le bar et la librairie (FNLP et IRELP), ouverte sur une petite esplanade.

Les horaires seront de 8h30 à 18h30.

3/ Le transport :

Pour ceux qui arrivent ou partent de Paris, prendre le RER à la gare de Lyon ou à la station Châtelet-Les Halles. Pour certains qui viennent de province, il est possible de prendre le TGV jusqu'à Massy. Un transfert groupé Massy - Evry pourrait éventuellement être organisé si demandes clairement formulées.

Par la route, on peut y accéder par l'autoroute A6 ou par les autoroutes A10 et A11 qui rejoignent Evry par la Francilienne (N104). 150 places du parking universitaire (gratuites) ont été réservées pour les congressistes.

4/ L'hébergement :

L'hébergement ne pouvant se faire dans les locaux du CROUS, des places ont d'ores et déjà été réservées dans des Appart'hôtels à proximité :

- Résidhome : 25 studios pour 2 personnes de 21 m² avec kitchenette et sanitaires (59 €) avec possibilité de réservations supplémentaires
- Montempo : 30 studettes de 14 m² avec kitchenette et sanitaires (40 €)

Les demandes de réservation des congressistes doivent nous parvenir le plus tôt possible, dès la réception du bulletin, et avant le 1^{er} juillet au plus tard pour confirmation auprès des logeurs.

5/ La restauration :

Les repas du midi (15 €), de 12h à 13h30, seront pris au Restaurant Universitaire « Le Sablier » juste à côté du bâtiment où se tient le Congrès, ainsi que le repas fraternel du jeudi soir (30 €). Des petits déjeuners peuvent être également servis à la demande (6 €).

Pour les repas du soir, les congressistes trouveront un grand choix de restaurants et fast-foods près du grand Centre Commercial d'Evry 2.

6/ L'accueil et la sécurité :

Le Congrès sera encadré par une vingtaine de bénévoles de la LP 91 par roulement pour assurer l'accueil, la sécurité et l'appareil technique. Ils seront identifiables grâce à un badge spécifique et à votre disposition pour toutes questions.

Les congressistes, eux, devront porter en permanence leur propre badge.

Pour contacter la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne :

Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY (06 25 68 88 07)

Email spécial Congrès :

CongresFNLPEvry2017@gmail.com

INFORMATIONS SUR EVRY

Evry est une « Ville Nouvelle » d'environ 55 000 habitants, chef-lieu du département de l'Essonne, à 26 km au sud de Paris, sur la rive est de la Seine.

Cette Ville a une particularité : celle d'avoir la seule cathédrale bâtie au XX^{ème} siècle, avec la participation financière de l'Etat grâce un subterfuge lié à la construction d'un « Centre d'Art Sacré » dans le sous-sol de la cathédrale, ceci avec la complicité de Saint Jack Lang, ministre de la Culture (des cultes ?) à l'époque. Cette Ville, multi-culturelle, dispose également, d'un Temple, d'une Synagogue, d'une Mosquée et même d'une Pagode !

Evry est aussi la Ville de l'ex-Premier ministre, Manuel Valls, « laïque » à géométrie variable, qui en a été longtemps le Maire et dont il est toujours conseiller municipal...

A proximité d'Evry, qui ne dispose d'aucun bâtiment historique, on peut aller visiter les châteaux de Fontainebleau, de Vaux le Vicomte et de Versailles ou aller à Paris où ne manquent pas les lieux pour se distraire ou s'instruire, c'est selon !

Louis Couturier,
Président de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée

Le 1^{er} juin 2017,

Aux Organisations de l'Essonne attachées à la Laïcité

Cher(e)s Ami(e)s, Cher(e)s Camarades,

Comme vous le savez certainement, Madame PÉCRESSE, présidente LR du Conseil Général de l'Île de France a fait adopter le 9 mars dernier, par sa majorité, une charte dite de la laïcité, applicable à tous les bénéficiaires potentiels d'un soutien financier régional. Cette charte est dite « valeurs de la république et de la laïcité ».

Pas de signature de cette charte = pas de subvention : une exigence « illégale et discriminatoire » selon le maire d'Yvry.

Le 9 mai, Madame Pécresse rétropédale : le texte ne s'appliquerait pas aux villes et aux intercommunalités. Il ne s'appliquerait qu'aux administrés, aux usagers des services publics et des équipements publics régionaux, aux agents de la Région, aux organismes soutenus par la Région dont les syndicats.

Le 17 mai, un amendement dans ce sens a été adopté par la Commission Permanente du Conseil Régional (leparisien.fr).

Le Front de Gauche, au Conseil Régional, a saisi le Tribunal Administratif le 9 mai. Le Groupe EE Les Verts a demandé la « suppression immédiate » de la charte qui, selon eux, « ne peut s'appliquer en l'état ».

Pour la Libre Pensée, l'oubli de l'article 2 dans le rappel des principes de la Loi de 1905 n'est pas dû à la précipitation. Il manifeste la volonté de Madame Pécresse de lui substituer sa charte.

Au nom de l'article 2 – inséparable de l'article 1 qui assure la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte », d'où il découle que c'est au gouvernement de respecter la Laïcité dans le cadre des ces deux articles.

Une telle charte, à Aix en Provence, a été condamnée par le Tribunal administratif après un recours de la Ligue des Droits de l'Homme.

Une telle charte modifierait subrepticement la Loi de 1905 : toute association culturelle signataire chargée d'une mission de services publics pourrait être subventionnée. Sous prétexte de lutter contre le salafisme elle instaurerait un pilarisme à la Pécresse à l'instar de ce qui existe en Belgique.

Pour nous cette charte doit être purement et simplement jetée aux oubliettes de l'histoire.

Il devient urgent de faire le point et d'envisager ensemble le moyen de faire échouer ce mauvais coup contre la Laïcité à laquelle nous sommes attachés.

Qu'en pensez-vous ? Vos propositions, observations et prises de position seront les bienvenues.

Salut et Fraternité
Louis Couturier

Pour nous répondre : franrous48@gmail.com
ou LP 91 c/o F. Rousseau - 3 place d'Allemagne - 91300 Massy

MOTION pour un syndicalisme laïque ; pour la défense de l'École laïque, présentée au Congrès confédéral des 12 et 13 avril 1948

par : La Fédération de l'Éducation nationale F.O. ; La Fédération des Mineurs ; Les U.D. de la Vienne, de l'Oise, du Lot ; Le Syndicat F.O. des Instituteurs de la Loire.

I

Le Congrès confédéral proclame solennellement le caractère laïque du syndicalisme tel qu'il le conçoit. L'indépendance du syndicalisme doit être sauvegardée aussi bien à l'égard des partis politiques, des gouvernements et en général de toutes les puissances ou autorités économiques et administratives qu'à l'égard de toutes les Églises et sectes philosophiques ou religieuses.

Le caractère laïque de l'action syndicale implique donc la tolérance qui est le respect des consciences des hommes, des femmes et des enfants du monde entier. Il implique également l'ambition de développer chez tous les travailleurs l'amour de la liberté, de la démocratie, de la vérité et de la solidarité humaine. C'est une éducation laïque qui réalisera ces buts. Dans le sens où Diderot a dit : « Avoir des esclaves n'est rien, mais ce qui est intolérable, c'est d'avoir des esclaves en les appelant citoyens ».

Le Congrès juge intolérable toute situation où ne sera pas donné, à l'école laïque, le premier rang dans la république. Cette école doit former tous les enfants de la nation. Toutes les œuvres périscolaires et, en particulier, les œuvres d'éducation ouvrière, doivent maintenir et développer les hautes aspirations humaines dont l'école laïque favorise et favorisera l'épanouissement.

II

Le Congrès exprime sa réprobation pour tous les actes, quelle qu'en soit l'inspiration, qui atteignent, et restreignent le libre développement de l'individu. Une école soumise à un dogme religieux aussi bien qu'une école qui servirait un système politique plus ou moins totalitaire sont la négation, à ses yeux, de la démocratie.

Le Congrès met en garde tous les travailleurs contre ceux qui, usurpant le titre de défenseur de la laïcité, le brandissent comme un drapeau, mais l'utilisent en fait pour camoufler leurs entreprises en faveur d'un cléricalisme de parti ou d'État, sous l'apparence d'une lutte contre un cléricalisme d'Église.

III

Le Congrès jette un cri d'alarme devant les périls auxquels l'école laïque se trouve actuellement exposée.

En premier lieu : Ces périls résultent d'attaques délibérées de ses adversaires, constituant des violations flagrantes de la loi :

- occupation illégale des locaux scolaires des Houillères nationalisées des bassins du centre et du sud-est ;
- octroi, illégal ou camouflé, de subventions aux établissements scolaires privés, par des municipalités complaisantes et peu scrupuleuses ;
- noyautage politique des élèves des centres d'apprentissage, etc. Le Congrès réclame avec force le respect strict de la loi républicaine et des mesures urgentes pour que ce respect soit et demeure assuré partout, y compris dans les départements d'Alsace et de Lorraine.

En second lieu : Un péril aussi grave menace l'école laïque en l'empêchant de répondre efficacement aux attaques dont elle est l'objet : c'est l'insuffisance tragique des crédits attribués à l'œuvre éminemment constructive et pacifique de l'Éducation nationale, insuffisance qui apparaît encore mieux dans la comparaison avec les budgets militaires ordinaires et extraordinaires.

Que les crédits accordés par l'État à la reconstruction de ses écoles sinistrées soient inférieurs aux crédits que l'aide américaine privée octroie à l'enseignement confessionnel constitue, aux yeux du Congrès, un scandale qui doit cesser par la reconstruction prioritaire des écoles publiques. Faute de locaux, des classes déjà surchargées ne suffisent pas à accueillir tous les enfants d'âge scolaire dans les établissements publics.

Le Congrès considère que la loi rendant l'école laïque gratuite et obligatoire impose à l'État le devoir de lui assurer les moyens de son fonctionnement l'insuffisance de ceux-ci ne devant pas servir d'argument ou plutôt de prétexte à ses adversaires pour l'affaiblir encore en prétendant vouloir la suppléer.

C'est tout l'avenir de l'émancipation des travailleurs que compromet l'insuffisance des moyens accordés à

l'école depuis ses degrés les plus élémentaires et les plus fondamentaux (crèches, écoles maternelles, reconstructions des écoles vétustes, internats laïques, etc.) jusqu'à ses ramifications, ou ses prolongements les plus nécessaires (œuvres d'éducation populaires, éducation sportive, etc.) ou subventions aux laboratoires de recherche scientifique.

A plus forte raison une politique de compression de crédits déjà insuffisants constitue une faute autant qu'un crime : *le Congrès proteste contre toute diminution du budget de l'Éducation nationale.*

Le Congrès mandate le Bureau confédéral pour s'associer à tous les efforts qui tendent à sauvegarder le patrimoine que constitue pour la classe ouvrière l'école laïque, pour susciter et encourager toutes les initiatives susceptibles de provoquer un renouveau de l'action laïque, pourvu, bien entendu, que cette action ne serve pas d'alibi à une entreprise politique.

IV

1°) Le Congrès proclame la volonté de la classe ouvrière de participer à la réalisation d'une réforme démocratique de l'enseignement. Comme on a pu dire hier « qu'accepter la république c'est accepter la laïcité de l'enseignement », c'est en voulant une organisation nouvelle de l'enseignement- permettant le développement complet de l'enfant, le perfectionnement continu du citoyen et du travailleur, dans le constant respect de la personne humaine, qu'on voudra et qu'on réalisera une société plus juste et plus belle.

2°) La classe ouvrière tient toujours le flambeau de ceux qui, il y a juste cent ans, proclamèrent l'abolition de l'esclavage. Elle pense qu'après en avoir proclamé l'abolition, il s'agit d'en faire disparaître toutes les séquelles. L'École laïque est le moyen d'abolir ici et partout, en France et outre-mer, l'ignorance. Parce qu'elle est l'école des travailleurs, elle porte témoignage au monde de leur aspiration pour la liberté, pour la paix, pour la vérité.

Information tirée du « Républicain de l'Essonne » du 25 mai 2017

SANTÉ

L'ADMD se mobilise pour une mort plus digne

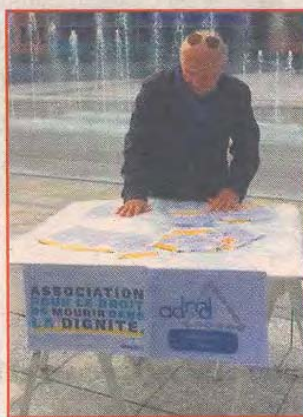
L'association, qui milite pour une fin de vie la plus apaisée possible, organise une semaine de sensibilisation du 29 mai au 4 juin.

Faire connaître leur combat pour une fin de vie choisie et apaisée, tel est l'objectif des 70 000 adhérents de l'Association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD), qui organisent une semaine de mobilisation du 29 mai au 4 juin. Créée en 1980, l'association « œuvre pour obtenir en France une loi complète qui intègre le respect de la volonté des patients et qui permette de façon égalitaire le développement et le financement des soins palliatifs et la légalisation d'un geste d'euthanasie ou de suicide médicalement assisté lorsqu'il est demandé et contrôlé », explique Patrick Bourguet, président du comité de l'ADMD 91. Ainsi, les membres souhaitent faire évoluer la loi de 2016 qui confirme que le médecin reste le seul décideur de l'application ou non des directives anticipées. Pour

eux, « tous les êtres humains doivent mourir libres et égaux en dignité et en droits ». Afin de se faire entendre par les hommes politiques, l'ADMD 91 compte interroger les différents candidats aux législatives pour connaître leur position sur ce sujet, encore délicat à aborder. A noter que Patrick Bourguet tiendra un nouveau stand sur le marché de Corbeil-Essonnes le dimanche 28 mai.

■ M. Viallette

• Pour adhérer à l'association :
www.admd.net ou 01.48.00.04.16.



Patrick Bourguet installe souvent des stands d'information.

« A l'occasion du Centenaire de la Révolution russe »

Manifestation historique et culturelle à l'initiative de l'Association « Lénine à Longjumeau », créée en 2010 pour célébrer le passage du célèbre révolutionnaire dans notre ville et fêter le centenaire de l'Ecole bolchévique en 2011 ...

Une cinquantaine de longjumellois et essonnien attentifs, actifs et de qualité ont participé à cet événement : trois conférences, une exposition, un film, de la musique, du spectacle, débats et questions...

J'ai introduit la série des conférences en m'interrogeant sur l'Ecole de Longjumeau et son importance historique quant à la préparation de la Révolution russe de 1917.

Il n'y a que 18 élèves en 1911, pendant deux mois et 8 professeurs. Pourtant ces élèves viennent des principales villes ouvrières de Russie et deviendront les présidents des Soviets de leur localité, les cadres intermédiaires de la Révolution.

Les professeurs, les futurs cadres dirigeants comme **Lounatcharsky** qui les emmène visiter le Louvre et devient, après octobre, « le commissaire du peuple » à l'Education. C'est lui qui jette les fondements de l'éducation pour tous en URSS, pilier encore aujourd'hui, de ce qui est enseigné à la jeunesse russe. On lui doit aussi la multiplication des musées et la protection pendant la Révolution, du patrimoine historique et culturel.

J'ai insisté sur le deuxième apport incontestable de cette école, en plus de l'Education, le combat pacifiste lors de la première guerre mondiale. Les députés bolcheviques à la Douma, malgré la rupture des communications avec Lénine, votent contre les crédits de guerre, ils ont été convaincus par les leçons de Longjumeau et ce qui a suivi, conférences et congrès. Lénine réfugié en Suisse en 1914, organise deux conférences **Zimmerwald** en 1915 et **Kiental** en 1916 pour la paix, ils sont peu nombreux et bien seuls !

Les trois députés français de Kiental emmenés par **Pierre Brizon**, sont les premiers à leur retour, à voter contre la guerre au Parlement en France. Ils sont hués, insultés, frappés, interdits d'Assemblée pendant 6 mois... N'oublions pas que **Jaurès**, lui, avait été assassiné pour que les généraux puissent massacrer tranquilles... **Lénine** pense que la guerre, qui provoque tant de misères et de malheurs, se

terminera par une Révolution, mais, avec quelques doutes...

Un aspect escamoté par l'histoire officielle et bien réactionnaire, porte sur l'Etat-Major allemand (dirigé par les deux compères **Ludendorff** et **Hindenburg**). Il passe un accord avec Lénine pour lui permettre en avril 1917 de traverser l'Allemagne, de rejoindre la Russie, il espère qu'il prenne le pouvoir afin de négocier une paix séparée. Lénine remplit son contrat, la paix que tout le peuple russe réclamait, et qu'aucun autre gouvernement n'envisageait à part celui de Lénine, est signée en janvier 1918, donc après la Révolution d'Octobre qui porte les bolcheviques et leurs alliés au pouvoir.

Que fait l'Etat-Major allemand ? Il ramène les troupes du front oriental vers le front occidental, pour l'offensive finale qui va gagner la guerre. Sauf que ces généraux, maréchaux, abrutis, tout comme les généraux, maréchaux du camp d'en face n'avaient toujours pas compris (ou n'avait pas voulu le comprendre...) **la puissance de feu**.

Ces soldats allemands se font massivement massacrer, comme aux premiers jours de la guerre par les mitrailleuses, l'artillerie, l'aviation et les chars en plus. Ce que le soldat lambda avait compris dès août 1914 : « tu sors des tranchées, t'es mort !!! », à la fin de la guerre, les grands chefs n'avaient toujours rien appris. Que de tombeaux somptueux, de récompenses et d'honneurs perdus et inutiles pour de tels tâcherons... Juste pour dire toutefois, que lors du transfert vers l'Ouest, on déplore toujours la disparition de quelques régiments allemands qu'on n'a pas retrouvés...

Louis Couturier, président de la Fédération essonnoise de la Libre Pensée et secrétaire de l'IREL, nous a parlé de la façon dont la Révolution russe a traité la question de la laïcité. Pour Lénine la Liberté de conscience est le fondement des nouvelles institutions et donc Liberté de critique voire de blasphème. Il limite autant que possible la colère des paysans dirigée naturellement contre la richesse opulente du clergé orthodoxe. Les libres penseurs français ont un eu de mal à comprendre ce qui s'est passé là-bas. Certains soutiennent qu'il s'agit d'une forme d'athéisme d'Etat ce qui n'a aucune réalité.

Jacques Macé, historien de Draveil, spécialiste de **Lafargue** (gendre de Marx), nous a parlé des liens de Lénine avec la France. C'est très probablement dans

notre pays que Lénine retient et s'inspire des lois de 1905, de séparation des églises et de l'Etat. Il complète sa formation dans les bibliothèques de la capitale. Il multiplie les conférences publiques avec présence d'**Inessa Armand** au piano, **Montéhus** à la chanson mais aussi des **RG** et de l'**Okhrana** (1), ce qui n'a pas été le cas à Longjumeau (l'indicateur de l'Okhrana, Vassili, se suicide à son retour en Russie, pour ne pas dénoncer les participants...).

Grâce aux vélos offerts par le parti socialiste allemand, il découvre avec **Kroupskaïa**, sa femme, le Sud de Paris, donc l'Essonne et l'engouement des foules pour les meetings aériens de Draveil, Brétigny, Etampes...

Est-ce un hasard si **Oulianovsk**, sa ville de naissance (toujours appelée ainsi) est devenue une grande ville d'industries aéronautiques (on y construit les **Antonov**...). Il y découvre et choisit Longjumeau pour son école. Lors de ses promenades (80 km par jour quand même...) il rend visite à Laura et Paul Lafargue, il est aussi renversé par une des premières automobiles et fait un procès au conducteur imprudent, noble de surcroît...

Puis projection du film « 20 000 moujiks sans importance », une grande émotion dans la salle a suivi. Nous leur avons rendu un **hommage unanime et respectueux**, tous debout, une minute de silence pour 6000 d'entre eux, « **Morts Pour et Par la France** ».

Nous remercions Monsieur **Alexandre Andrianov**, conseiller, chef du service culturel de l'Ambassade de la Fédération de Russie en France pour sa présence sympathique et active, il représentait **M.Orlov**, Ambassadeur, excusé,

Michel Chartier, maire honoraire en fonction lors de l'inauguration de la dernière plaque du territoire français, en 1987, par l'Ambassade alors d'URSS au complet, marquant la présence de Lénine en 1911, à Longjumeau,

M. Louis Couturier et M. Jacques Macé pour leurs excellentes communications avec pour ce dernier, son propre vidéo projecteur qui nous a permis de visionner le film,

Zouzou DJ avec son matériel, musique des années 80, l'excellent et puissant **Groupe de musique Rock "Phalange"** de Linas,

Ursula et Eva pour leurs sourires, leur chants et danses tziganes russes qui nous ont émerveillés.

Alain Veysset, secrétaire ; Christophe Fauchet, président

(1) police française (renseignements généraux) et russe de l'époque (police secrète)

La libre pensée française et la révolution russe

Je remercie l'« Association Lénine à Longjumeau » d'avoir invité la Libre Pensée à contribuer au succès de son initiative, ce 6 mai, à l'occasion du centenaire de la Révolution russe de 1917.

Une première constatation en préalable : en 1917, la Libre Pensée n'était pas en mesure de jouer un grand rôle dans les événements qui ont ébranlé le monde.

La Fédération Internationale de la Libre Pensée fondée en 1880 continuait à exister formellement mais elle avait été disloquée notamment entre la Libre Pensée des pays de l'Entente (France, Belgique, Royaume-Uni, Italie) et celle des pays des Empires Centraux (Allemagne, Autriche-Hongrie). Les fédérations nationales des pays belligérants, des pays neutres en Europe ou des pays situés outre-Atlantique ont maintenu une activité mais repliée sur elle-même, ou pire comme

les sections anglaises et italiennes qui tournaient le dos à l'internationalisme qui avait prévalu depuis 1880.

La Libre Pensée en France (Association Nationale des Libres Penseurs de France et des colonies, ANLPF) a sombré dans l'Union Sacrée comme les libres penseurs Ferdinand BUISSON, Marcel SEMBAT ou Gustave HERVE, elle avait été traumatisée par l'assassinat de Jean JAURES suivi du naufrage de la II^{ème} Internationale et d'anarchistes comme Jean GRAVE. Ce naufrage n'est pour moi que la suite logique du manque de clairvoyance dans les années qui ont précédé août 1914 et la Révolution russe.

Les thèmes traités aux congrès universels, à Munich en 1912, puis à Lisbonne en 1913 sont révélateurs : désarmement, alcoolisme, esperanto, capitalisme, lutte anticléricale ont retenu l'essentiel

de l'attention des délégués. Des palabres. Des vœux pieux.

Comme si l'embrassement de l'Europe n'était pas à l'ordre du jour, la plupart des sociétés et des fédérations se bornaient à organiser des enterrements civils.

Autant dire que rien, dans l'activité de la Libre Pensée, ne préparait les libres penseurs aux chocs de la guerre et de la révolution. C'est le constat que dresse André LORULOT à la radio en 1924:

« Beaucoup de militants de gauche et d'extrême-gauche ont été dupés. Ils ont soutenu le "jusqu'au-boutisme" et ils ont prêché la haine de l'Allemagne.

La Libre Pensée a manqué de clairvoyance en ne démasquant pas les responsabilités de la guerre et en ne réagissant pas avec vigueur contre le "bourrage de crâne" gouvernemental.

Elle aurait dû combattre l'Impérialisme russe, le Mercantilisme anglais, l'esprit de Revanche français, les intrigues Vaticaniques au même titre que le Pangermanisme.

Elle aurait dû montrer que la guerre était l'œuvre de fabricants de mitraille de tous les pays, des diplomates hypocrites, des gouvernants vendus, des prêtres partisans de la "grande saignée rédemptrice" et des rapaces de tous les pays sans exception.

L'Eglise a su profiter de la guerre pour fortifier ses positions et regagner une grande partie du terrain qu'elle avait perdu. Il s'agit maintenant de la déloger. »

Toute la Libre Pensée n'a pas sombré en France.

Parmi ceux qui ont tenu bon, je retiens :

- André LORULOT, Léon PROUVOST, Emile HUREAU et l'Idée Libre republiée à compter de juillet 1917, malgré la censure.

- Les députés libres penseurs, socialistes, pacifistes comme Pierre BRIZON.

- Le poète pacifiste et libertaire Eugène BIZEAU.

- Emile CHAUVELON, organisateur des congrès universels de Rome en 1904, et de Paris en 1905.

- Emile NOEL, du Libre Penseur du Centre qui reparut en décembre 1917, organisateur d'un congrès national à Tours en août 1918.

André LORULOT a joué un rôle crucial dans la résistance à l'Union Sacrée. Il s'est documenté pour comprendre et cela l'a conduit à ne pas hurler avec les loups qui considéraient les bolchéviques, les "maximalistes" dans ses écrits, comme des traîtres pour avoir signé la paix avec l'Allemagne, comme des ennemis à abattre pour s'être attaqués au Capital, à l'Eglise et au Tsar.

LORULOT qui se présentait comme un anarchiste individualiste s'est courageusement placé aux côtés de LENINE et de la Révolution russe : suivi et aidé par Léon PROUVOST qui fut l'objet

pour cela de perquisitions policières et fut conduit au suicide en 1921 à Saint-Raphaël.

Encore à dépouiller, ses archives sont actuellement aux Archives Départementales à Draguignan. Elles seraient éclairantes sur le sujet traité aujourd'hui.

Les libres penseurs que je viens d'évoquer ne pouvaient que se féliciter du décret du 20 janvier 1918, décret que j'ai présenté ici, à Longjumeau, le 22 octobre 2011.

LENINE passe aux travaux pratiques avec ce décret du 20 janvier 1918 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat en Russie.

Il met en œuvre l'une des revendications contenue dans la pétition portée par GAPONE pour être remise au tsar NICOLAS II, le dimanche 9 janvier 1905, le dimanche rouge.

Elle exigeait notamment :

La liberté de conscience, les libertés de parole, de presse et de réunion.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'Etat a répondu par le sabre et la baïonnette, par des ruisseaux de sang. La Libre Pensée fut alors muette ou presque : le congrès universel de Paris de 1905 ne se préoccupa que de la re-cléricisation en Mandchourie (des libres penseurs russes y ont pourtant siégé).

Le décret du 20 janvier 1918 pourtant amendé par LENINE ne figure pas dans le tome XXVI (septembre 1917, février 1918) de ses œuvres. Il est évoqué, en quelques lignes, dans ce tome dans une radiogramme du 22 janvier, paru seulement en 1929.

Nicolas BOUKHARINE et Eugène PREOBRAJENSKY citent ce décret dans l'«A.B.C. du communisme» publié en 1923. Ils le présentent comme « un des premiers décrets du parti soviétique en Russie », sur le même plan que les décrets sur la paix, sur le droit des peuples, sur la terre, sur l'abolition de la peine de mort, sur les nationalisations, sur la laïcisation de l'Etat-Civil.

Dans une brochure de septembre 1930 consacrée à "l'action antireligieuse en Russie soviétique", André LORULOT se réfère à BOUKHARINE et PREOBRAJENSKY sans évoquer ce décret fondamental.

Il ne fut publié en France qu'en 2004, dans le numéro 23 des « cahiers du mouvement ouvrier ».

Il fut repris en 2005, dans l'ouvrage publié par l'Institut de Recherches et d'Histoire de la Libre Pensée, « 1905 » coordonné par JM SCHIAPPA. En voici quelques extraits significatifs :

« Pour tout citoyen soviétique la religion est affaire privée.

L'Eglise est séparée de l'Etat

- *Il est interdit sur le territoire de la République d'adopter des lois ou décrets locaux qui porteraient atteinte à la liberté de conscience.*
- *Le libre exercice des manifestations religieuses est assuré dans la mesure où elles ne troublent pas l'ordre public.*
- *L'école est séparée de l'Eglise.*
- *Tous les biens des associations ecclésiastiques ou religieuses qui restent en Russie sont déclarés biens du peuple... »*

L'Eglise orthodoxe est reléguée à la place d'institution privée. La Russie soviétique prenait place de ce point de vue, aux côtés des Etats-Unis, du Mexique et de la France. L'existence politique de la religion était abolie. Plus d'Eglise d'Etat en Russie soviétique.

André LORULOT s'est efforcé «de démêler un peu de vérité parmi les racontars haineux et les mensonges savants ». Il publie dans l'Idée Libre les principaux articles du programme de LENINE :

- Confiscation des richesses excessives, suppression de l'héritage.
- Instruction gratuite à tous les degrés.
- Autonomie de la commune, de l'arrondissement, de la région : fédéralisme libre harmonique.
- Organisation coopérative de l'industrie, de l'agriculture et du commerce par des associations ouvrières surveillées par l'Etat (l'Etat n'est donc pas **patron**, mais régisseur et **contrôleur** (Worvaerts(sic) du 16/07/18..).
- Banque du peuple, crédit gratuit.
- Droit de vote à tout homme et femme âgé de vingt ans.
- Contrôle efficace des élus.
- Séparation des Eglises et de l'Etat.
- Liberté de conscience, de parole et de presse.
- Journée de 8 heures ; suppression du travail des adolescents au-dessous de 16 ans ; protection sérieuse du travail féminin et de la première enfance.
- Etablissement d'un système d'assurances sociales.
- Suppression des impôts indirects et leur remplacement par une taxe sévère sur le revenu et la fortune, etc.

Il ne me semble pas que LORULOT et les libres penseurs aient disposé des impressions de voyage dans la Russie de 1921 d'André MORIZET, maire de Boulogne- Billancourt et membre d'une délégation communiste à Moscou. « Chez LENINE et TROTSKI »(sic), Moscou, 1921. S'il en avait eu connaissance, il n'aurait pas manqué de les citer dans

la mesure où elles précisaient l'attitude du nouveau gouvernement à l'égard de la religion.

« Le bolchévisme témoigne en matière religieuse une indifférence parfaite. KRASNIKOV, membre du Collège du Commissariat de la Justice, avec qui j'ai eu l'occasion d'effleurer le sujet, m'a déclaré que le Parti Communiste ne s'interdisait pas la propagande anticléricale...qu'il n'utilisait pas l'autorité gouvernementale pour contraindre les consciences et n'intervenait dans les consciences ecclésiastiques qu'en cas de complot avéré !

Les églises, en Russie, restent consacrées au culte. La loi de séparation les a remises aux associations de fidèles, qui jouissent d'une liberté complète pour leurs exercices, et organisent même dans les rues toutes les processions qu'il leur convient. Les dimanches et fêtes on en rencontre beaucoup... Les chapelles sont ouvertes comme autrefois ». (l'interdiction des processions viendra ultérieurement).

Le libre penseur André LORULOT fait sien le jugement de Boris SOUVARINE sur LENINE. « Un homme pour qui le pouvoir n'est pas source d'honneurs mais l'occasion de mettre ses facultés et sa profonde connaissance des questions agraires au service de la Russie Fédérative en vue de relèvement ».

Quand LENINE a pris la direction du ministère de l'agriculture, LENINE et TROTSKY se contentaient d'un traitement de 500 roubles par mois, la moitié du salaire moyen d'un ouvrier. «*Quelle leçon pour nos politiciens de la classe ouvrière, affairistes, opportunistes et leurs rentes. Pour les gouvernements, la Révolution russe donne un exemple trop dangereux au monde ensanglanté. La Révolution russe a fait trembler les réacteurs(sic) et les oppresseurs de partout...Ne laissons pas disparaître la lueur d'espoir que la Russie fait luire aux yeux des peuples asservis sans agir en sa faveur avec énergie, quelles que soient nos préférences ou nos dogmatismes ».*

Ces propos d'André LORULOT ont-ils pris une ride ?

J'ajouterai : quels que soient les avatars qui l'ont défigurée puis trahie après la mort de LENINE.

PS : Les extraits de l'Idée Libre cités en référence ne sont qu'une partie des nombreux articles consacrés à la Russie soviétique par PRUVOST et LORULOT et consultables au siège de l'IRELP.

Louis COUTURIER.

***La déclaration de la Grande Mosquée de Paris sur l'Islam en France :
Une pierre dans le jardin des nostalgiques
du colonialisme et du racisme !***

Une fois n'est pas coutume, il convient de saluer la prise de position de **Dalil Boubakeur**, recteur de la **Grande Mosquée de Paris**, qui a rendu publiques deux déclarations sur l'Islam en France et sur la place des femmes dans l'Islam.

Tout d'abord, la **Mosquée de Paris** rompt les amarres avec l'offensive des gouvernements précédents, quelles que soient leurs couleurs politiques, de droite comme de gauche : elle se revendique de l'Islam **EN** France et non de l'Islam **DE** France. S'appuyant sur toute la tradition du mouvement national algérien, elle réclame la stricte application de la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat du 9 décembre 1905.

L'Islam **DE** France, c'est le **concordat** agrémenté du statut colonial de l'**Indigénat**. La religion n'a pas à être tricolore et gouvernementale. L'Islam **EN** France, c'est l'application de la laïcité qui sépare le religieux du civil.

La **Mosquée de Paris** « *condamne la tendance actuelle à vouloir désigner des autorités de tutelle, n'étant pas de confession musulmane, aux fins d'encadrer avec paternalisme l'expression du fait religieux musulman dans la société française : ceci, au mépris de la liberté religieuse et de la séparation des Eglises et de l'État.* » On ne saurait mieux dire.

« **14.** *La France n'est pas une terre d'Islam : elle est une terre où coexistent plusieurs religions dont l'Islam, ainsi que des habitants qui sont athées ou agnostiques. Dans ce contexte, tout musulman doit évidemment respecter les valeurs et les lois de la République française. Par exemple, puisque le blasphème et la caricature religieuse sont autorisés par la loi française, l'on peut s'en déclarer blessé ou offensé, mais il ne faut ni exiger leur interdiction ni réagir par la violence. Plus largement, bien évidemment, nul musulman n'a le droit d'exiger que la France modifie ses valeurs et ses lois pour convenir à sa propre foi, tout comme nul chrétien, nul juif, nul athée, nul agnostique, n'en a le droit.*

15. *Au sens de la loi de 1905, la laïcité est un principe de neutralité de l'État, de l'administration, des services publics, et des fonctionnaires, en ce qui concerne les religions et la spiritualité. En d'autres termes, la République française ne finance aucun*

*culte, n'accepte aucune demande formulée au nom d'un culte, ne favorise aucun culte, ne pratique pas d'ingérence dans la vie d'un culte, et se contente de donner aux communautés religieuses les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'à toute association d'habitants du pays, qu'elle soit culturelle ou pas. [A ceci près que la République ne reconnaît que les citoyens et non les communautés - **Note de la Libre Pensée**]. Sa définition ainsi rappelée, l'existence du fait religieux musulman dans la société française est compatible avec la laïcité.*

16. *La laïcité n'est pas un principe d'intolérance envers la manifestation du fait religieux dans l'espace public. Celles et ceux qui veulent la redéfinir ainsi se fourvoient et méconnaissent gravement la loi de 1905.* » Là aussi, c'est parfaitement juste en regard d'une conception de liberté de la laïcité.

***A propos du créationnisme, de la femme et du
planning familial***

Cette déclaration aborde aussi d'autres problèmes : « **10.** *Allah a créé l'Humanité. Il n'y a nulle contradiction entre la création de l'Humanité selon le saint **Coran**, qui révèle métaphoriquement qu'**Adam** a été façonné à partir de la terre, et les théories scientifiques actuelles les plus avancées, selon lesquelles l'Humanité a été façonnée au fil de l'évolution successive d'espèces terrestres.*

11. *Allah a créé l'humanité en la voulant fraternelle. Tout musulman doit donc militer en toutes circonstances pour la paix et contre la guerre, pour la fraternité et contre le racisme, pour les paroles de concorde et contre les paroles de haine.* »

On aurait « *souhaité* » une telle déclaration contre le créationnisme de la part du Vatican. Et c'est totalement contraire à la déclaration de **Benoît XVI** à Ratisbonne sur les rapports entre religions.

La question de la place de la femme et de la contraception est aussi abordée : « **3.** *Il est rappelé que dans l'Islam, toute femme adulte est souveraine sur l'héritage qu'elle reçoit, sur les revenus de son travail, et sur les revenus de son épargne. Nul ne peut décider à sa place de ce qu'elle en fait, pas même le cas échéant son époux.*

7. Il est rappelé que rien dans l'Islam n'interdit l'utilisation de contraceptifs. De même, rien dans l'Islam n'interdit l'interruption volontaire de grossesse ; en particulier lorsque la vie de la femme enceinte est en danger. Il est toutefois préférable d'éviter d'en arriver à l'interruption de grossesse. C'est ce que permet d'ailleurs l'utilisation de contraceptifs.» On est décidément bien loin d'*Humanae vitae* de Paul VI et de la prière israélite sur le remerciement de n'être point une femme.

***Qui est intrinsèquement pervers
et contraire à la laïcité et à la démocratie ?***

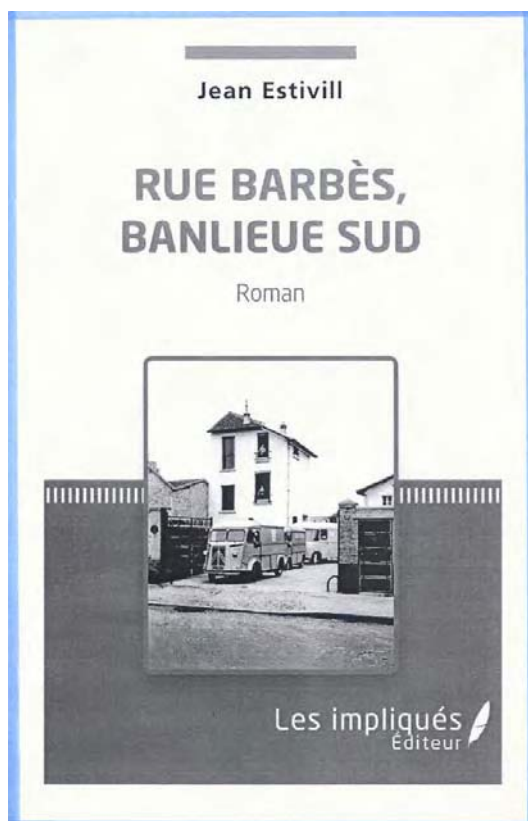
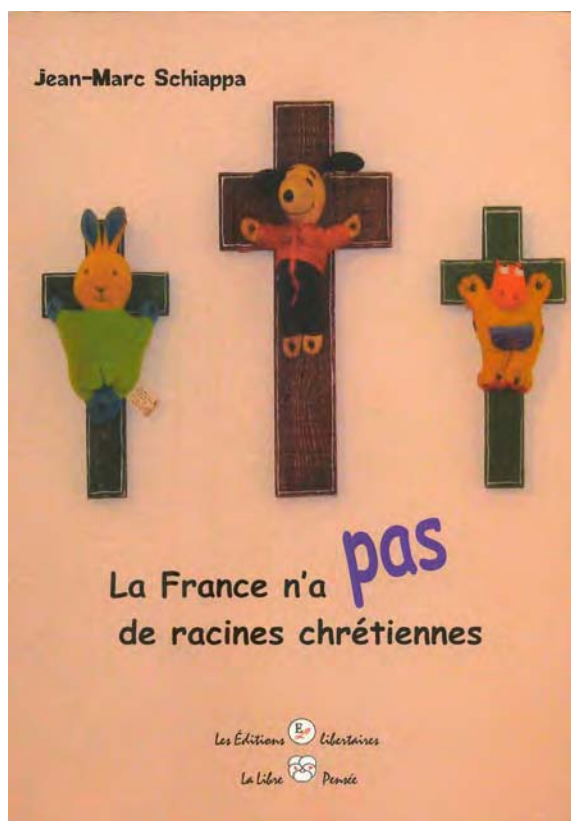
Les temps vont être très durs pour tous les xénophobes, de droite comme de gauche, qui ratiocinent à qui mieux mieux sur l'incompatibilité entre l'Islam et la modernité, contrairement aux autres religions monothéistes. Ce qui permet aux

différents impérialismes de bombarder les peuples et les pays réputés à dominante musulmane.

La pierre lancée par la **Grande Mosquée de Paris** va ramener le catholicisme à l'époque du Moyen-âge. Il faut dire qu'il ne l'a jamais vraiment quitté. Les partisans des valeurs de l'Occident chrétien vont prendre un sacré coup de vieux. C'est ce qui explique sans doute le relatif silence médiatique sur ces déclarations de la **Grande Mosquée de Paris**. Cela ne va pas dans le sens de la pensée unique distillée tous les jours par les thuriféraires de l'Occident chrétien.

***Qui s'en plaindrait pour la laïcité
et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ?***

Paris, le 8 juin 2017



2 camps français parmi bien d'autres :

Le camp des Milles (1939-1942) près d'Aix-en-Provence

Le camp de Rivesaltes (1939-2007) près de Perpignan

Une logique d'exception sous la 3ème République, de novembre 1938 à l'effondrement de mai-juin 1940.

Devant l'afflux des réfugiés fuyant les régimes totalitaires européens, et l'Allemagne nazie en particulier, le gouvernement français prend des mesures. Le décret-loi du 12 novembre 1938 permet l'internement de ceux qu'on appelle les « étrangers indésirables ». La singularité, c'est qu'on interne des personnes non pour des crimes ou des délits qu'ils ont commis, mais pour le danger potentiel qu'ils représentent pour l'Etat.

Surtout à partir de janvier 1939, 450 000 Espagnols fuyant devant les troupes franquistes passent la frontière. Le gouvernement, débordé, interne les Espagnols à même le sable des plages, à Argelès-sur-mer, Baccarès...

À partir de la déclaration de guerre en septembre 1939, on enferme les étrangers non plus comme « indésirables » mais en tant que « ressortissants de puissances ennemies ». Il s'agit, dans leur grande majorité, de juifs allemands ou autrichiens qui ont fui la répression ou d'opposants politiques chassés par la répression.

Une logique d'exclusion sous le régime de Vichy, de juin 1940 au printemps 1942.

Après la défaite, les camps français - camps militaires à l'origine - sont passés sous l'autorité du ministère de l'intérieur. Derrière cette politique, il y a la conviction que la déroute face aux troupes allemandes ne trouve pas sa source dans les erreurs militaires, mais dans un délitement progressif de la société... depuis 1789. En janvier 1941 on compte à peu près 50 000 internés en zone occupée, Afrique du Nord incluse, contre moins de 5 000 en zone occupée.

Une nouvelle logique, la déportation systématique des juifs de France à partir de l'été 1942.

Car l'occupant allemand prend la main. Vichy accepte, au nom de la collaboration, de cogérer la mise en œuvre de la « solution finale » en organisant les rafles et livrant les juifs de la zone sud. Au début du mois de juillet 1942, Laval propose d'inclure les enfants de moins de 16 ans dans les déportations.

La fermeture de ces 2 camps en novembre - décembre 1942.

Mais Rivesaltes continuera d'être occupé.

Vers la fin de la guerre, une garnison allemande y réside.

A la Libération, les prisonniers allemands y sont internés.

Pendant la guerre d'Algérie (1954-1962)

+ des conscrits passent par ce lieu.

+ des militants du FLN y sont internés.

De 1962 à 1964, 20 000 harkis y sont hébergés.

Jusqu'en 2007 des étrangers sans papiers y ont séjourné.

L'originalité de ce camp c'est qu'il symbolise une histoire de la France de l'internement au 20ème siècle.

Il y a donc une unité de lieu, mais une diversité d'histoires et de mémoires.

Si vous passez dans ces régions, en particulier cet été, n'hésitez pas à visiter ces lieux, témoins d'un passé tragique sous un beau ciel bleu méditerranéen.

Ces lieux alors vont rester dans votre mémoire comme ils le sont dans la mienne.

Gérard Brunet

"La France n'a pas de racines chrétiennes"

de Jean-Marc SCHIAPPA. Editions Libertaires et de la Libre Pensée. Mars 2017.

Illico le lecteur est face à la conclusion : la France n'a pas de racines chrétiennes.

D'emblée, Jean-Marc SCHIAPPA prend de front les scies colportées par les chouchous de nombreux médias.

Ce faisant, il ne manque pas d'audace mais, dans cet essai, le polémiste ne prend pas le pas sur l'historien. Pas d'affirmations gratuites. Impitoyable, il donne les sources de ses coups de griffes.

Beaucoup de colporteurs zélés des truismes gratuits sur les "racines chrétiennes" sont égratignés au passage : Henri TINCQ, ERIC CIOTTI, Manuel VALLS, Bernard CAZENEUVE, Marion MARECHAL-LEPEN, Christine BOUTIN, Nadine MORENO, Alain JUPPE, François FILLON, le chouan De VILLIERS, Nicolas SARKOZY et Henri GAINO. Emmanuel MACRON et les porteurs d'eau bénite du gouvernement Edouard PHILIPPE ne figurent pas au palmarès puisque la liste des précédents s'arrête au printemps 2016. Qu'ils trompent ou se trompent, cela va mieux en le disant et Jean-Marc SCHIAPPA les prend magistralement le nez dans la confiture.

C'est un vrai régal.

Venons-en à la "France éternelle". Pas d'égards pour les mystifications qui tiennent plus de propos de bateleurs en campagne que de réflexions fondées sur la recherche historique et la raison.

L'auteur démontre avant de conclure.

« La France n'ayant pas existé de toute éternité et n'étant pas une structure immuable, mais changeant en permanence, elle ne peut être considérée comme une chose en soi, un "objet", béni entre tous. Même ses frontières extérieures, y compris continentales, sont fluctuantes. Que sait-on de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie que certains s'obstinent à vouloir "française"? Depuis 2009, Mayotte est un département "français". Nous ne parlons ici que des récents mouvements avérés, sans remonter plus haut dans l'Histoire et sans porter de jugements ni de pronostics quant à l'avenir. Ce qui s'appelle "La France" est souvent réduit (à tort ou à raison, c'est une autre discussion) comme la seule France européenne.

Pas plus qu'un individu, une nation n'a de racines, justement parce qu'elle ou parce qu'il évolue sans cesse. Et on peut "raciner" les individus,

à moins de leur faire perdre leur qualité d'individu, libre, mouvant, mobile, évoluant, peut-être même faut-il ajouter, sensible.»

En historien digne de ce nom, Jean-Marc SCHIAPPA en appelle aux grands classiques, à RENAN, à BARRES, à BRAUDEL.

N'en déplaise aux nostalgiques de l'Ancien Régime, il aboutit à une conclusion historiquement fondée : «La Révolution a constitué la France en nature. Elle l'a fondée.»

Et pan sur le bec !

Sous sa plume décapante, ennemie des idées reçues, la France, comme le moi de Montaigne, apparaît comme une réalité "ondoyante" et "diverse" avant sa constitution et après.

Ni pédant, ni pesant, ni coincé, il évoque, en passant, des étrangers inattendus dans un tel essai : CANTONA, KOPA, ZIDANE, PLATINI, BENAZZI aux côtés de Th PAINE, BUONAROTTI, BRASSENS, MASSENA, Vincent PEILLON, André FERRAT et Philippe GRENIER, médecin, député de Pontarlier en 1896, converti à l'islam, portant turban, burnous et gandoura à la chambre. Il trouve le moyen de donner des aperçus intéressants sur le gallicanisme, sur le Code Noir et sur le Code de l'Indigénat, sur la suppression du budget des cultes et la séparation de l'Eglise et de l'Etat par la Convention Thermidorienne, sur "Les Etats-Unis ne sont pas un melting pot", sur les avatars du christianisme (catholique romain, trinitaire, arien, cathare, évangéliste, calviniste, janséniste, gallican, ultramontain, quiétiste...) et sur le martyrologe de la Libre Pensée.

Tout cela concentré en 148 pages : un essai qui vaut une ou plusieurs lectures attentives pour une utilisation judicieuse.

A vous de juger si, comme conclut Jean-Marc SCHIAPPA, *"Le problème des racines chrétiennes de l'Union Européenne et de la France n'ont, en fait, qu'une mauvaise réponse à une mauvaise question."*

Ce qui est sûr, c'est qu'il apporte en prime des réponses fondées sur la raison à de nombreuses questions que nous nous posons.

Bonne lecture.

Louis Couturier.

La page trésorerie

Pour soutenir et recevoir seulement *La Raison 91* : 12 € minimum Chèque à l'ordre de « LP 91 »

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Email :
Fait le Signature

Pour adhérer à la LP 91

- Adhésion simple comprenant l'adhésion à la FNLP et à la LP 91 (y compris pour recevoir *La Raison 91*) : 67 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* : 67 € + 13 € = 80 €
- Adhésion + abonnement à *L'Idée Libre* : 67 € + 15 € = 82 €
- Adhésion + abonnement à *La Raison* et à *L'Idée Libre* : 67 € + 13 € + 15 € = 95 €

NOM : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone :
Email :
Fait le Signature

Vous avez la possibilité d'envoyer 2 ou 3 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de « LP 91 » à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :
LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY

attention nouvel e-mail : franrous48@gmail.com

En retour, vous recevrez un reçu fiscal pour l'adhésion.

OUVRAGES EN STOCK À LA LIBRE PENSÉE 91

- | | |
|---|-----------------|
| - Serge BIANCHI, « Une tragédie sociale en 1908 » | (20 €) |
| - LAFARGUE, Colloque décembre 2011 | (10 €) |
| - Des ouvrages d'H. LESPINAS | prix à débattre |
| - 1905, 2 ^{ème} tirage, vente à prix cassé... | (5 €) |
| - Actes du Colloque Laïcité et Libertés publiques 31/03/2015 | (7 €) |
| - Louis COUTURIER, « La LP et les Femmes, Les Femmes et la LP » | (15 €) |
| - Autour de la loi de 1905 | (5 €) |
| - Michel ELIARD, « Corporatisme » | (12 €) |
| - Liberté de penser et de recherche en Europe | (10 €) |
| - Les Hommes du Vatican | (16 €) |
| - Qu'est-ce que la Libre Pensée ? | (8 €) |
| - Islam et Laïcité | (15 €) |
| - Colloque Religion Laïcité et état de droit | (8 €) |

Ont participé à la réalisation de ce numéro : Philippe Bouyries, Gérard Brunet, Esthelle Burochain, Louis Couturier, Jean-François Haffner, Françoise Rousseau, Daniel Rousseau, Alain Veyssset.

Fédération nationale de la Libre Pensée

10/12, rue des Fossés Saint Jacques, 75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 - site national : www.fnlp.fr

Pour recevoir la newsletter, s'inscrire à www.fnlp.fr